

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

ANNEXE 1 – CADRE DE MÉMOIRE TECHNIQUE

Objet du marché : Prestations de maintenance préventive et corrective des équipements de sécurité incendie, sûreté et secours aux personnes des sites de la CPAM du Val-d'Oise

Pouvoir adjudicateur	CPAM du Val-d'Oise Immeuble les Marjoberts 2, rue des Chauffours 95017 Cergy-Pontoise Cedex
Lots	6 lots : ➤ Lot 1 : Extincteurs ➤ Lot 2 : Désenfumage ➤ Lot 3 : SSI ➤ Lot 4 : BAES ➤ Lot 5 : DAE ➤ Lot 6 : Alarme-Vidéoprotection
Limitation du mémoire	30 pages maximum hors annexes
À joindre obligatoirement	Avec l'acte d'engagement et les pièces, avant la date de clôture

⚠ Toute offre ne comportant pas ce document dûment complété sera considérée comme incomplète

PARTIE 1 – INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

1.1 Objet du mémoire technique

Le mémoire technique permet à la CPAM du Val-d'Oise d'évaluer la valeur technique de l'offre du candidat. Il doit démontrer la compréhension des besoins exprimés dans le CCTP et la capacité du candidat à y répondre de façon opérationnelle sur les 13 sites concernés.

Le mémoire technique est noté sur 50 points dans la grille de notation globale. Il constitue, avec le prix (40 pts), le critère déterminant du choix du titulaire.

1.2 Règles de rédaction

- Le mémoire est rédigé en français
- Il est limité à 30 pages maximum hors annexes – les pages supplémentaires ne seront pas lues
- Les annexes (CV, certificats, références, fiches techniques) sont acceptées sans limitation de pages mais doivent être référencées dans le mémoire
- Le candidat répond à chaque rubrique dans l'espace prévu – les rubriques non renseignées seront notées 0
- Les réponses génériques non adaptées aux sites de la CPAM seront pénalisées
- Pour les offres multi-lots, un seul mémoire peut être remis si la réponse est commune – sinon un mémoire par lot

1.3 Visite préalable des sites

Les visites sont obligatoires pour les deux lots suivants :

- Lot 3 – SSI
- Lot 6 - Alarme-Vidéoprotection

La visite préalable des sites est obligatoire avant remise de l'offre portant sur l'un de ces deux lots. Deux sessions de visite sont organisées :

Session	Sites visités	Date proposée
Visite 1	➤ Marjoberts + Galien + Le Beloise + Ermont	➤ Jeudi 25 juin 2026
Visite 2	➤ Marjoberts + Galien + Le Beloise + Ermont	➤ Jeudi 09 juillet 2026

L'heure et le lieu de rdv sont précisés dans le RC.

⚠ L'accès aux sites de la CPAM du Val-d'Oise est soumis à une procédure. Les candidats souhaitant participer aux visites doivent communiquer, 3 jours ouvrés avant la visite, la liste nominative des personnes qui effectueront la visite (nom, prénom, date de naissance, employeur et être en possession de leur carte d'identité le jour de la visite.

! L'attestation de visite sera remise à l'issue de chaque session. Elle doit être jointe à l'offre. Une offre remise sans attestation de visite valide sera déclarée irrégulière.

Si un candidat n'effectue pas l'ensemble de la visite, aucune attestation ne lui sera remise.

1.4 Grille de notation synthétique

Critère	Libellé	Points
1	Valeur technique de l'offre	50
2	Prix	40
3	Développement durable : prise en compte des aspects environnementaux	5
4	Dimension sociale : insertion, formation, conditions de travail	5
	TOTAL	100

PARTIE 2 – VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE [50 points]

Chaque rubrique est notée indépendamment. Les réponses doivent être précises, chiffrées et adaptées aux 13 sites de la CPAM. Les formulations génériques seront pénalisées.

1.1. Moyens humains affectés au marché [10 points] – Préciser les pages concernées

Consigne : Présentez les moyens humains que vous affecterez spécifiquement à ce marché : nombre de techniciens, qualifications, certifications, expérience. Indiquez l'organisation et la couverture des 13 sites.

Critères d'évaluation :

- Présenter l'organigramme de la société et mettre en évidence les effectifs dédiés au marché
- Qualifications et habilitations (SSIAP, F-Gaz, habilitation électrique, etc.) avec copies en annexe
- Politique de formation continue et maintien des habilitations
- Stabilité de l'équipe – taux de turnover et **dispositions en cas d'absences imprévues et congés**
- Pour le Béloise : Site à caractère sensible avec dispositifs spécifiques pour l'accès zone sécurisée (habilitation, fournir les casiers judiciaires du personnel affecté à ce site)

1.2. Organisation et méthodologie [10 points] – Préciser les pages concernées

Consigne : Décrivez votre organisation pour la gestion des 13 sites : planification des visites préventives, coordination inter-lots, gestion des accès, interlocuteurs CPAM.

Critères d'évaluation :

- Méthodologie de planification annuelle des visites préventives (planning, validation CPAM)
- Description des missions du personnel affecté au marché
- Processus de transmission des rapports d'intervention et autres comptes rendus (délai, format, destinataires)
- Procédure de traitement des anomalies et de mise en sécurité conservatoire
- Sécurité au travail, formations, (EPI, uniforme, matériel, autres ...)

1.3. Gestion des urgences et astreinte [10 points] – Préciser les pages concernées

Consigne : Décrivez votre organisation pour répondre aux urgences sécurité : astreinte 24h/24 – 7j/7, délais d'intervention garantis, ressources mobilisables.

Critères d'évaluation :

- Organisation de l'astreinte : plages horaires, personnel d'astreinte, localisation
- Délais d'intervention garantis par type d'urgence (urgence sécurité des personnes < 4h, équipements HS < 48h)
- Moyens de communication (plateforme hotline dédiée, numéro d'urgence, système de ticket)

1.4. Outils de suivi – GMAO et reporting [10 points] – Préciser les pages concernées

Consigne : *Présentez les outils informatiques que vous utiliserez pour le suivi du marché : GMAO, portail client, format des rapports.*

Critères d'évaluation :

- Description de la GMAO utilisée : nom du logiciel, fonctionnalités, accès client en lecture
- Format et contenu des rapports d'intervention (exemple en annexe apprécié)
- Tableau de bord mis à disposition de la CPAM : indicateurs de performance (KPI)
- Traçabilité des équipements : historique des interventions par équipement
- Gestion des registres de sécurité : mise à jour et accès CPAM
- Sauvegarde des programmations SSI et contrôle d'accès : procédure et fréquence

1.5. Gestion de la relation client [10 points] – Préciser les pages concernées

Consigne : *Décrivez votre approche de la relation client : interlocuteurs, réunions de suivi, gestion des réclamations, amélioration continue.*

Critères d'évaluation :

- Organisation des réunions de suivi (fréquence, participants, ordre du jour type)
- Processus de traitement des réclamations et délai de réponse garanti
- Procédure de gestion des non-conformités et plan d'action correctif
- Indicateurs de performance proposés (taux de disponibilité, respect des délais, etc.)
- Retour d'expérience et démarche d'amélioration continue

PARTIE 3 – DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DIMENSION SOCIALE [10 points]

3.1. Développement durable [5 points] – Préciser les pages concernées

Consigne : Décrivez votre politique de développement durable d'entreprise et son application concrète dans le cadre de ce marché.

Critères d'évaluation :

- Certifications environnementales détenues (ISO 14001, label Écovadis, etc.)
- Bilan carbone de l'entreprise et objectifs de réduction (flotte véhicules électriques ou hybrides + optimisation des déplacements etc.).
- Politique d'achats responsables (fournitures, équipements, matériaux etc.)
- Gestion et traçabilité des déchets issus des interventions (extincteurs, BAES, batteries)
- Autres à préciser

3.2. Dimension sociale [5 points] – Préciser les pages concernées

Consigne : Décrivez votre politique sociale d'entreprise et les actions spécifiques prévues dans le cadre de ce marché.

Critères d'évaluation :

- Politique d'insertion et de recrutement (pourcentage de personnes en insertion, partenariats)
- Plan de formation des collaborateurs affectés au marché
- Conditions de travail : accords d'entreprise, politique salariale, QVT
- Sous-traitance : politique de recours à des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS)

PARTIE 4 – GRILLE DE NOTATION – RÉSERVÉE À L'ANALYSEUR

i Cette partie est réservée à l'usage interne de la CPAM du Val-d'Oise. Elle ne doit pas être complétée par le candidat. L'analyseur reporte les notes attribuées à chaque critère après lecture du mémoire.

Nom du candidat / société	
Lot(s) concerné(s)	
Analyste	
Date d'analyse	

N°	Critère / Sous-critère	Pondération (points)	Note /10	Pondérée	Observations
1	VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE	50			
1.1	Moyens humains et qualifications	10			
1.2	Organisation et méthodologie d'intervention	10			
1.3	Gestion des urgences et astreinte	10			
1.4	Outils de suivi – GMAO et reporting	10			
1.5	Gestion de la relation client	10			
2	PRIX	40			
	Montant global du DPGF				
	Cohérence et compétitivité du BPU (maintenance corrective)				
3	ELEMENTS RELATIFS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	10			
3.1	Développement durable	5			
3.2	Dimension sociale	5			
	TOTAL	100			

— FIN DU CADRE DE MÉMOIRE TECHNIQUE —

Document à joindre obligatoirement à l'offre